

édité le 10/04/2026

EJE1 :

17 semaines de cours
17 semaines de stage
5 semaines de congés

EJE2 :

17 semaines de cours
21 semaines de stage
4 semaines de congés

EJE3 :

11 semaines de cours
23 semaines de stage
4 semaines de congés

Pour les apprenti.e.s, les congés se négocient avec l'employeur selon les règles en vigueur dans l'organisation.